



**ORDRE DU JOUR**

Conseil d'établissement – École Saint-Barthélemy

Le mardi 3 juin 2025

18h30 au gymnase du pavillon des Érables ou en [TEAMS](#)

1. **Ouverture de la réunion / vérification du quorum**
2. **Désignation d'un ou d'une secrétaire**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion - (10 minutes)**
  - 4.1. Suivi au procès-verbal :
5. **Parole aux observateurs - (10 minutes)**
  - 5.1. Observateurs - (5 mins)
  - 5.2. Parole à la représentante du Comité de Parents - (5 mins)
6. **Points nécessitant une discussion/ approbation/ adoption - (65 minutes)**
  - 6.1. Présentation et adoption du Budget annuel-Budget Pro forma (20 mins)
  - 6.2. Présentation du fonds 4 et adoption du transfert du fonds 4 au fonds 9 (5 mins)
  - 6.3. Présentation et approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (Code de vie) (5 mins)
  - 6.4. Présentation et adoption de l'évaluation du plan de lutte 2024-2025 (15 mins)
  - 6.5. Présentation et adoption de l'actualisation du plan de lutte 2025-2026 (5 mins)
  - 6.6. Tableau des sorties (Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur) - Approbation (5 mins)
7. **Points d'information/rapports/rappels - (20 minutes)**
  - 7.1. Service de garde décision pour août 2025
  - 7.2. Traiteur service de garde 2025-2026
  - 7.3. Rappel : Assemblée générale 2025 – mardi 16 septembre
  - 7.4. Mot de fin d'année
8. **Varia – Points divers**
  - 8.1
9. **Levée de la réunion**

Marianne Jacques, Présidente du CÉ

Amélie Pelletier-Houde, Directrice de l'école